

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA Invest - Lafitenia Sustain BB - Classe I - EUR

Un compartiment de la SICAV DNCA INVEST - ISIN : LU2040190618

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Fonds d'obligations internationales

Le Compartiment cherche à bénéficier de la performance du marché des obligations à haut rendement émises en euros par des entreprises au moyen d'une stratégie discrétionnaire la durée de placement recommandée (trois ans minimum). L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion employé est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux et sociétaux et de gouvernance (ESG). La composition du portefeuille ne cherchera pas à reproduire la structure géographique ou sectorielle d'un indice de référence. Toutefois, l'indicateur composite 50 % de l'indice Bloomberg Barclays Euro Corporate 500 – BBB et à 50 % de l'indice Bloomberg Barclays Euro High Yield BB Rating peut être utilisé *a posteriori* à titre de comparaison des performances.

La stratégie d'investissement consiste à sélectionner des obligations et des instruments du marché monétaire en adaptant le programme d'investissement à la situation économique et aux anticipations de la Société de gestion. Le Compartiment vise à proposer aux investisseurs une exposition au marché du crédit, et plus précisément au segment des obligations à haut rendement (titres de créance d'entreprises présentant un risque de crédit élevé). Le Compartiment investira dans des titres de créances d'émetteurs, ou des titres, notés entre BB+ et BB- par Standard & Poor's ou notation équivalente par une autre agence ou équivalente selon la Société de gestion, sur la base de critères similaires. Cependant, en fonction des convictions de l'équipe de gestion à l'égard du marché du crédit, le Compartiment pourra diversifier ses investissements en titres de créances d'émetteurs, ou titres, assortis d'une notation supérieure à BBB- par Standard & Poor's ou notation équivalente par une autre agence ou équivalente selon la Société de gestion, sur la base de caractéristiques similaires, ou en titres de créances d'émetteurs, ou titres, assortis d'une notation inférieure à B+ par Standard & Poor's ou notation équivalente par une autre agence ou notation équivalente selon la Société de gestion, sur la base de critères similaires. Le Compartiment disposera d'un portefeuille diversifié, avec au minimum 60 investissements dans des différents émetteurs.

De plus, la gestion du Compartiment prend en considération des principes d'investissement responsable et durable. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection des obligations qui en résulte tiennent compte d'une notation interne de la responsabilité d'entreprise et de la transition durable. En ligne avec les principes d'une gestion ISR, les émetteurs sont également sélectionnés en tenant compte de critères ESG avec une approche « *best in universe* », qui conduit à exclure 20% au moins des émetteurs de l'univers d'investissement de départ de ne pas investir dans ces émetteurs. Le processus d'investissement est basé sur les trois étapes suivantes : (i) détermination de l'univers d'investissement initial en combinant approche financière et extra-financière, (ii) structuration du portefeuille sur la base d'une approche macro-économique et de l'évaluation des conditions d'investissement du marché du crédit et (iii) construction du portefeuille en tenant compte des contraintes réglementaires. Des informations additionnelles sur la stratégie ISR sont disponibles dans le prospectus du Compartiment.

Le Compartiment investit au moins 40 % de son actif net dans des titres de créances (y compris des obligations et des titres de dette à court terme) d'émetteurs de notation Standard & Poor's supérieure ou égale à BB-, ou notation jugée équivalente, par la Société de gestion sur la base de critères similaires. Le Compartiment pourra également investir jusqu'à 20 % de ses actifs nets dans des titres de créances assortis d'une notation inférieure à B ou équivalente ou considérée comme équivalente par la Société de gestion sur la base de critères similaires. Les titres en portefeuille faisant l'objet d'une dégradation de la notation en dessous de B- pourraient être conservés, dans limite de 20% de l'actif net du Compartiment.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs nets dans des obligations convertibles contingentes ("CoCos bonds").

Le Compartiment investit dans des produits de taux d'intérêt libellés en euros et dans d'autres devises. Le risque de change ne pourra excéder 10 % de l'actif net du Compartiment

Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans les titres d'émetteurs ayant leur siège social dans un pays de l'OCDE. Les investissements dans les titres d'émetteurs ayant leur siège social situé en-dehors des pays de l'OCDE (y compris dans les pays émergents) sont limités à 30 % de l'actif net du Compartiment.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net en parts et/ou actions d'OPCVM et/ou d'autres OPC et/ou d'ETF.

Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le Compartiment peut également investir dans tous types d'instruments dérivés éligibles, négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, lorsqu'il est établi que ces opérations sont mieux adaptées à l'objectif poursuivi ou présentent des coûts de négociation plus faibles. Ces instruments peuvent inclure, sans s'y limiter, des futures, des options, des swaps, des swaps de défaut de crédit (CDS) sur indices et des CDS, à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage du risque actions, du risque de taux d'intérêt, du risque sur indice et du risque de crédit.

Information Benchmark : Le compartiment est géré de manière active et recourt à un indice de référence pour le calcul de la commission de surperformance et à titre de comparaison des performances. A cet effet, les décisions d'investissement du Gestionnaire financier sont prises afin d'atteindre l'objectif de gestion ; notamment les décisions concernant la sélection des actifs et le niveau global d'exposition aux marchés. Le Gestionnaire Financier n'est nullement contraint par l'indice de référence dans le positionnement du portefeuille et peut s'écarter en tout ou partie de la composition de l'indice de référence.

Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés

Le rachat des parts/actions peut être demandé chaque jour.

Durée de placement recommandée :

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur :

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : l'utilisation des instruments dérivés négociés de gré à gré peut exposer l'investisseur à un risque de défaillance de la contrepartie.

Risque d'utilisation de produits dérivés : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner la valeur liquidative à la baisse en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

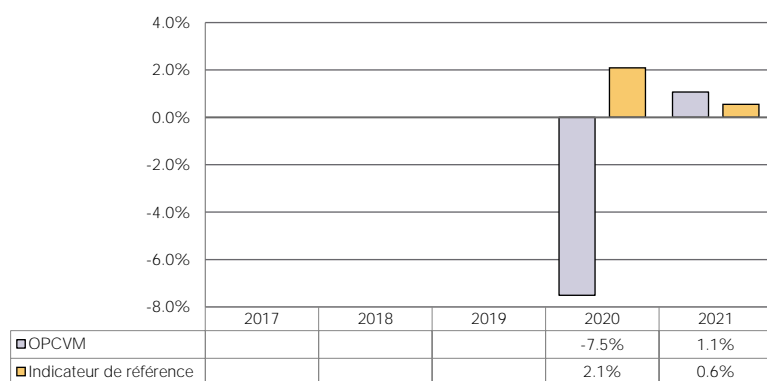
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,95%

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,00% Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice 50% Bloomberg Barclays Euro Corporate 500 – BBB index + 50% Bloomberg Barclays Euro High Yield BB Rating only composite index avec High Water Mark

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 68 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet du représentant en Suisse.

Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance. Le lancement de la part/l'action présentée dans ce document a eu lieu en novembre 2019. La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne sont pas celles du futur. Les performances passées ont été réalisées sur la base d'une stratégie qui a été modifiée le 25 janvier 2021.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles (en français) gratuitement au siège social de la société de gestion (19, Place Vendôme 75001 Paris / téléphone : +33158625500).

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit: pour le compartiment de l'OPCVM cité en référence, les objectifs, la politique de gestion et le profil de risque et de rendement; pour la classe d'actions du compartiment de l'OPCVM citée en référence: les frais et les performances passées; tandis que le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM.

Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg / téléphone : +352-26962030 / Fax : +352-26969747.

Le détail des informations relatives à la politique de rémunération de la société de gestion, incluant de façon non limitative le descriptif du calcul des rémunérations, l'identité de la personne responsable de la supervision des rémunérations ainsi que la composition du comité de rémunération le cas échéant, doit être disponible sur le site internet <http://www.dnca-investments.com/lu/regulatory-information>. Une copie de cette politique est disponible gratuitement sur simple demande.

Le représentant du fonds en Suisse est Carnegie Fund Services S.A., 11, rue du Général-Dufour, CH-1204 Genève, Suisse, web : www.carnegie-fund-services.ch.

Le service de paiement en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Île, CH-1204 Genève, Suisse.

Le prospectus et les Informations Clés pour l'Investisseur respectivement la feuille d'information de base pour la Suisse, les statuts, les rapports semestriel et annuel en français et d'autres informations peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds.

Les dernières valeurs liquidatives sont disponibles sur www.swissfunddata.ch. Pour les actions de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actifs de ce compartiment sont conservés séparément de ceux des autres compartiments de la SICAV citée en référence, comme prévu par les dispositions légales. L'investisseur a le droit d'échanger les parts qu'il détient dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Les frais de conversion ne peuvent être supérieurs à : 1%.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA Finance (cf. coordonnées ci-dessus). DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

DNCA FINANCE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 09/11/2022.